

Date : 12/07/2020 15:22

Monsieur le commissaire enquêteur,

Par la présente, je tiens à vous faire part de mon opposition aux projets de parcs éoliens des primevères et des violettes de TAVAUX.

Ce projet n'est d'aucune utilité puisqu'il va entre autres générer:

- une pollution visuelle et sonore, de jour comme de nuit, dans un secteur jusque là encore relativement préservé des autres parcs alentours,
- un effet cumulatif de mâts avec d'autres parcs dans un canton et une région déjà saturées,
- un impact sur la faune animale qu'il s'agisse d'espèces protégées ou de troupeaux d'élevage,
- un impact dévastateur sur la faune migratrice (oiseaux, chauves souris,...) puisque ce projet sera situé en plein coeur d'un couloir migratoire et à proximité d'une importante forêt domaniale,
- une artificialisation irrémédiable des sols par des socles en béton non recyclable et laisser en place dans le sol en fin de vie,
- un impact sur la santé des personnes riveraines et un effondrement de la valeur des biens immobiliers,
- une sous-estimation manifeste du coût du démantèlement, lequel restera largement à la charge des collectivités publiques le moment venu,
- un caractère intermittent, aléatoire et imprévisible de la production d'électricité, qui obligera à recourir à des énergies de substitution, gaz, fioul ou charbon, lesquelles augmenteront les rejets de CO2.

Je vous joins également un fichier d'un courrier argumenté envoyé au président de la république pour cesser l'implantation d'éoliennes en France.

Pour toute ces diverses raisons, je vous demande donc d'émettre, Monsieur le commissaire enquêteur, un avis défavorable à ce projet inutile.

Veillez recevoir mes sincères salutations.

Cordialement.